

DU - CEIPI

Diplôme universitaire - Droit européen des signes distinctifs et des dessins et modèles

Présentation

Le CEIPI propose six diplômes universitaires (D.U.) en propriété intellectuelle délivrés par l'Université de Strasbourg :

- Diplôme d'études internationales de la propriété Intellectuelle avec deux parcours: "**Brevets d'invention**" et "**Marques, Dessins et modèles**" qui peuvent être suivis :
 - *en cycle long* (destiné à des étudiants ayant achevé des études scientifiques ou d'ingénieur ainsi qu'à des juristes) ou
 - *en cycle accéléré* (formation hybride et en alternance pour des personnes confirmées dans la profession de la propriété industrielle).
- **D.U. Droit Européen des signes distinctifs et des dessins et modèles** (formation hybride ; en anglais)
- **D.U. Contentieux des brevets en Europe** (formation hybride ; en anglais)
- **D.U. Artificial intelligence and intellectual property** (formation à distance ; en anglais)
- **D.U. Intellectual property and business administration** (formation à distance ; en anglais)

Objectifs

Le nombre de marques de l'Union européenne déposées chaque année dépasse 150 000 demandes, tandis que le nombre de demandes de dessins ou modèles communautaires déposées sur une base annuelle dépasse 100 000. Par ailleurs, l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) reçoit chaque année plus de 20 000 oppositions, soit plus de 1 000 demandes de déclaration d'invalidité et près de 3 000 recours devant les chambres.

Le diplôme universitaire en « Droit européen des signes distinctifs et des dessins et modèles » est un programme de formation destiné aux étudiants et aux praticiens (et futurs praticiens) qui s'intéressent à ce domaine. Il a été spécialement conçu pour préparer les candidats à l'examen de qualification français, mention marques, dessins et modèles et aux examens menant à une carrière de juge ou d'avocat.

Le diplôme vise à fournir :

- des connaissances d'actualité et approfondies du droit des marques et des modèles européens, ainsi que du cadre juridique de l'UE relatif aux dessins ou modèles communautaires.
- une formation en droit comparé des marques et des dessins et modèles concernant plusieurs juridictions clés qui gagnent en importance pour les praticiens européens, y compris le droit des États-Unis et du Japon.
- une compréhension des progrès de la technologie de l'information qui influent sur l'application et le respect du droit des marques et des dessins et modèles industriels et des activités connexes.

Insertion professionnelle

Ce programme préparera les participants à l'examen de qualification français, mention marques, dessins et modèles, ainsi qu'aux carrières de juristes et de juges spécialisés dans le droit de la propriété intellectuelle.

Les + de la formation

- Ce diplôme universitaire constitue une occasion unique de bénéficier de l'expérience de praticiens chevronnés, d'universitaires et de membres de l'EUIPO.
- Le programme de formation a pour objectif de fournir une connaissance approfondie du droit des marques et des dessins et modèles européens, avec

Composante	<ul style="list-style-type: none"> • Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI)
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Anglais
Niveau d'entrée	BAC +4
Durée	1 an
Volume global d'heures	152
Formation à distance	Hybride (mixte : enseignements à distance et présentiel)
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> • FI (Formation initiale) • FC (Formation continue)
Taux de réussite	72,2% en 2022-2023
Lieu	CEIPI - Bâtiment le CARDO - 7 rue de l'Ecarlate - CS 20024 - 67082 Strasbourg Cedex
Campus	<ul style="list-style-type: none"> • Campus Santé
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> • Juriste • Juge • Clerc de notaire • Consultant / Consultante en organisation et management
Stage	Non prévu
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés [ici](#) :

- Dispense d'assiduité - par là, il est entendu que l'étudiant bénéficie d'une dispense de présence au niveau des enseignements en fonction des contraintes liées à certaines activités (représentations, compétitions, obligations liées aux mandats, convocations, etc.)
- Aménagement des horaires d'enseignement - par là, il est entendu que l'étudiant bénéficie d'un accès privilégié aux enseignements en ligne

Droits de scolarité

des incursions en droit comparé, notamment en droit des marques américain et japonais.

- L'inscription est également possible à des modules indépendants sans donner lieu à l'obtention du diplôme.

Critères de recrutement

Une commission d'admission composée d'enseignants et de professionnels examine les dossiers de candidature afin notamment de vérifier le niveau de connaissance du candidat de la langue anglaise, son niveau d'études, ainsi que sa motivation.

Candidater

Les candidats doivent compléter un formulaire de pré-inscription en ligne accessible [via ce lien](#).

Campagne de candidatures 2024-2025: jusqu'au 30 septembre 2024

Prérequis obligatoires

- Les candidats doivent avoir validé au moins un M1 de Droit privé.
- Cette formation s'adresse également aux personnes titulaires d'un diplôme du CEIPI « brevets d'invention et/ou « marques, dessins et modèles ».
- Les titulaires d'un M2 de Droit privé peuvent également faire acte de candidature.
- Une bonne connaissance de l'anglais est requise.

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

La formation est dispensée par des experts européens et internationaux dans les domaines du droit des marques et des dessins et modèles, y compris des juges, des praticiens et des universitaires.

Liste des Intervenants (sous réserve de modification)

- Géraldine Arbant, Avocat associé, Bird & Bird
- Christoph Bartos, Membre des Chambres de recours de l'EUIPO
- Yann Basire, Maître de conférences au CEIPI, Université de Strasbourg, Directeur général et Directeur de la section française du CEIPI
- Valérie Laure Benabou, Professeur, Droit privé, Université Versailles-Saint Quentin
- Julien Canlorbe, Avocat associé, Momentum Avocats, Paris
- Arnaud Folliard-Monguiral, Département Coopération internationale et affaires juridiques (ICLAD), EUIPO
- Benjamin Fontaine, EGYE - Ernest Gutmann -Plasseraud
- Eléonore Gaspar, Avocat associé, DTMV & Associés (Paris) et Ancienne Présidente du Groupe français de l'Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (AIPPI)
- Iza Junkar, Avocat senior, Hogan Lovells
- Mehmet Kalafatoglu, Professeur, Koç University Law School
- Natalia Kapyrina, Professeure associée, Institut d'Etat des relations internationales de Moscou
- Caroline Le Goffic, Maître de conférences, Université Paris Descartes
- Silvère Lefèvre, Référendaire au Tribunal de l'Union européenne
- Paul Maier, Directeur de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle (EUIPO)
- Stefan Martin, Membre des Chambres de recours de l'EUIPO
- David Musker, Professeur, Queen Mary University of London
- Alexandre Nappey, Avocat associé, SCAN Avocats, Paris
- Cinzia Negro, Membre des Chambres de recours de l'EUIPO
- Nicolas Nord, Maître de conférences, Faculté de droit, Université de Strasbourg
- Ben Quarmbly, Avocat associé, Molo Lamken LLP, New York
- Shoko Tsutsui, Avocat brevets et marques Japon, TSUTSUI & Associates, Tokyo

Pour consulter les droits de scolarité, visitez [la page dédiée](#) sur le site du CEIPI.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Yann Basire](#)
- [Stefan Martin](#)

Autres contacts

Pour toute question d'ordre pédagogique ou administratif, veuillez [cliquer ici](#) pour nous adresser un courriel

Programme des enseignements

Diplôme universitaire - Droit européen des signes distinctifs et des dessins et modèles

Diplôme universitaire - Droit européen et international des signes distinctifs et des dessins et modèles				
	CM	TD	TP	CI
Enseignements obligatoires	-	-	-	-
1. From trade mark application to publication	38h	-	-	-
2. Contesting a trade mark: From opposition to cancellation proceedings, including proceedings before the Boards of Appeal	38h	-	-	-
3. Defending the trade mark: Judicial proceedings	38h	-	-	-
4. Design Law	38h	-	-	-